

## RÉUNION PRÉPARATEURS/JURY CAPES SVT

ÉSPÉ de Paris, 27/11/2014

Compte-rendu élaboré par l'AFPSVT

à partir des notes prises par plusieurs formateurs.



Réunion organisée par Mme Brigitte Hazard (Présidente ; IGEN) et M. Rémi Cadet (Vice-Président ; MCF Physiologie, Clermont-Ferrand).

Excusée : Mme Cécile Robin (nouvelle Vice-Présidente ; MCF Géologie, Rennes)

La lettre adressée au jury par l'AFPSVT servira de trame à la réunion. La présidente invite les participants à poser des questions, faire des remarques, donner leurs impressions.

### **QUELQUES INFORMATIONS SUR LA SESSION 2015 DU CONCOURS :**

- Dates des épreuves d'admissibilité (écrits) : 7 et 8 avril.
- Résultats admissibilité : fin mai (sans doute dernière semaine)
- Dates des épreuves d'admission (oraux) : du mercredi 17 juin au samedi 4 juillet (1ères convocations au tirage des sujets le 16/06).

Contrainte ministérielle : les épreuves orales devront être terminées le 04/07 au soir, pour une publication des résultats probablement le lundi 06/07 (NOTA : le président du jury de l'agrégation essaiera de communiquer les résultats au ministère le vendredi 3 juillet au soir pour publication ... mais les résultats seront plutôt publiés également le lundi 6). Ce calendrier « serré » permettra une mise en stage plus confortable des lauréats dans les académies à la rentrée 2015.

Chiffres du concours 2015 :

- 2426 inscrits au capes pour 394 postes (2522 inscrits l'an passé) ; 683 inscrits au cafep pour 89 postes.
- Ratio admissibles/postes : proche de 2.25 (« classique »), soit environ 886 admissibles CAPES + 200 CAFEP.

Comme l'an passé, il y aura un nombre plus élevé de commissions afin de permettre de faire passer plus de candidats par journée.

- Attention, nouveau lieu des épreuves d'admission : Lycée Bergson, Paris, 19ème arrondissement.

Bilan des compétences évaluées au concours (E=Ecrit, O=Oral)

- Connaissance du contexte d'exercice du métier (E2 – évaluation indirecte et partielle, O2 – évaluation directe).
- Éléments de pédagogie : évaluation directe et partielle E2, O1, O2.
- Gestes professionnels : évaluation indirecte et partielle E2, évaluation directe O1.
- Éléments de didactique : évaluation directe E2, O1, O2.
- Socle de connaissances fondamentales en SVT : évaluation directe E1, E2, évaluation partielle O1, O2.

**POINT SUR LA SESSION 2014 :** Réponses aux questions de l'AFPSVT.

Écrits 2014.

**Q1 : Comment expliquer les écarts de notes entre écrit 1 et 2 (max : 20/20 et 14/20 respectivement) ?**

R : l'écrit 2 était nouveau. Sur la forme, la difficulté était de répondre de façon concise dans des cadres; (il en sera de même pour la session 2015). Sur le fond, cet écrit 2 a intégré de nouvelles dimensions

(histoire des sciences, modélisation, représentations d'élèves, ...), les candidats y étaient moins bien préparés, d'où des résultats moins bons, au final ...

Les 2 épreuves valident des compétences différentes : pas de modification à prévoir pour la session 2015, même si on peut espérer que la différence de notes entre les deux écrits se réduise. On peut noter que la partie III de l'écrit 2 a été significativement moins bien réussie que les 2 autres (surtout par rapport à la 1<sup>ère</sup>).

**Q : Quelles est la part du barème attribuée aux différentes parties de l'écrit 2 ??**

R : Un certain équilibre entre les différentes parties ...

**Q2 : Remarque sur la forme de correction (type de commentaires) de l'écrit 1 dans le rapport du jury (on attendrait plutôt des bonnes réponses plutôt qu'une compilation d'erreurs ...).**

R : Le jury concède qu'il aurait pu être plus positif. Cependant, il reste intéressant de travailler sur les erreurs. Les citations sont destinées à faire connaître aux étudiants, de manière concrète, le type d'erreur qu'ils peuvent commettre s'ils ne sont pas vigilants et exigeants dans leur rédaction. Le jury prend acte de cette remarque, et essaiera d'en tenir compte l'an prochain (on demandera aux correcteurs de repérer les réponses en accord avec les attendus). Constat du jury : manque de maîtrise des grands fondamentaux (notion d'espèce, classification phylogénétique, respiration à différents niveaux, ...).

Longue discussion sur le problème du faible niveau scientifique des candidats ... Un certain nombre de formateurs soulignent le fait que les futures générations de candidats auront encore moins de bases, étant donné le passage du concours à bac+4, la réduction des volumes d'enseignement en licence, et l'hétérogénéité du public reçu en L1. [BH] : Nécessité pour l'étudiant de compléter sa formation par lui-même à partir d'une méthodologie acquise auprès de leurs formateurs (apprendre à se questionner, à chercher, à construire par soi-même). Les formateurs ne doivent pas tout leur donner ... Une commission étudie l'évolution des ESPE, et ce qui les précède, on peut donc espérer que les Universités seront poussées à mettre au point des filières adaptées au concours.

Remarque : les classes prépa font aussi l'objet d'une révolution avec l'idée de favoriser davantage l'autonomie et de développer l'approche par compétences; on y attend des visions plus larges, plus systémiques, et moins de détails.

**Q : Forme de l'écrit 1 : celle du sujet zéro sur la subduction, avec un document unique, est-elle toujours possible ?**

R : Oui.

**Q : Place des différentes parties (barème) dans l'E2 ?**

R : la répartition des points par rapport aux compétences visées sera la même que lors de la session 2014. Les différentes parties pourront être imbriquées dans les prochains sujets (décloisonnement possible de compétences dans une même partie).

**Q3 : Références de publication en didactique ?**

R : Il faut regarder les propositions figurant dans les corrections d'écrits 2 dans le rapport 2014 et les rapports à venir. Le jury est à l'écoute des propositions. Pour les sujets mal couverts par la bibliothèque, on peut faire remonter des supports pour faire des dossiers comme cela existait pour l'ancien CAPES.

Pour l'écrit 2 de la session 2014, le concepteur a laissé les références suffisamment ouvertes pour qu'il y ait recherche de la part de ceux qui se préparent ... Par exemple:

[http://theodile.recherche.univ-lille3.fr/cms/index.php?option=com\\_simplelists&layout=basic&category\\_id=105](http://theodile.recherche.univ-lille3.fr/cms/index.php?option=com_simplelists&layout=basic&category_id=105)

S'il faut donner une sélection plus précise disons :

1- Orange Ravachol Denise, (2012), Didactique des SVT, Entre phénomènes et événements, Rennes, PUR, collection Païdeia.

2- Orange Christian, Orange Ravachol Denise, (2013), Le concept de représentation en didactique des sciences : sa nécessaire composante épistémologique et ses conséquences, Recherches en éducation, n°17, octobre 2013, 46-61.

<http://www.recherches-en-education.net/IMG/pdf/REE-no17.pdf>

Oraux 2014.

Oral 1.

**Q4 : Importance du document imposé dans l'évaluation des oraux 1.**

R : [RC] : l'exploitation du document professionnel n'était évalué que sur 3 points cette année mais cela pourra évoluer l'an prochain. [BH] : Les grilles seront retravaillées pour la prochaine session (cf. distorsion des valeurs chiffrées le long des axes de « l'araignée »). Il y a eu respect d'une proportion entre scientifique et professionnel. [RC] : Un gros travail est à faire par les préparateurs sur l'intégration du document professionnel dans la leçon (les candidats s'en sont souvent débarrassés rapidement, sans vraiment l'exploiter, d'où l'intérêt de n'avoir pas trop compté ce document professionnel dans le barème ...). Ce document imposé sera toujours choisi de sorte qu'il n'induisse pas une démarche unique : il y a plusieurs façons de l'utiliser, et on évalue l'étudiant sur la pertinence de l'utilisation qu'il propose, en l'intégrant dans sa propre démarche.

La part du professionnel ne sera pas diminuée à l'avenir, tout en s'assurant de la maîtrise des bases scientifiques. [BH] « Scientifique » n'implique pas seulement les notions, les connaissances : c'est aussi le raisonnement, la démarche, l'attitude, la rigueur, la connaissance des aspects « EHS » et techniques, etc ...

**Q : Quelle est la hiérarchie dans les compétences évaluées ? Y a-t-il des « cliquets » (paliers) ?**

R : Oui pour certaines, car il est nécessaire d'avoir une cohérence pour être capable de proposer une démarche, encore plus si elle est associée à une problématique, il faut connaître un minimum de techniques scientifiques pour transmettre des connaissances. Dans l'item didactique ou la communication par contre, les éléments ne sont pas hiérarchisés. Le jury ne voit pas l'intérêt, mais n'est pas opposé à l'idée de transmettre les compétences attendues pour chacune des dimensions proposées dans l'araignée. Cependant, il n'y a pas vraiment de hiérarchie entre les compétences jugées (plus de principe de « cliquet » comme dans les grilles d'évaluation passées). Le jury évalue la globalité de la prestation du candidat ...

**Q : Dans l'oral 1, le protocole est-il fourni avec le matériel ?**

R : La fiche technique est donnée pour les manips qui le nécessitent, mais pas le « protocole ». Le protocole doit être proposé par le candidat. Les fiches techniques sont classiques (cf. clé Etamine), du type de celles fournies à l'ECE au bac (exemple : notice de Phylogène). Objectif : éviter l'obstacle technique, pour que la compétence pédagogique puisse s'exprimer. Il reste possible d'aller chercher des informations supplémentaires dans des ouvrages (cf. le Prat), mais ce n'est pas nécessaire a priori.

**Q : Quelle est la part des compétences naturalistes dans l'évaluation des connaissances disciplinaires ?**

R : grande importance (voir le rapport du jury : aspect souvent mentionné), mais pas chiffrable. Question en retour de [BH] à l'assistance : pouvez-vous définir ce qu'est une compétence naturaliste ? (R des participants : raisonner sur des objets naturalistes ...).

[BH] : Effectivement, l'idée est bien que le professeur de SVT sache réagir à un objet naturaliste face à ses élèves ou mieux équipe les élèves à avoir une démarche naturaliste et pour cela il doit la maîtriser lui-même au laboratoire ou sur le terrain. Si ce n'est pas toujours visible dans les questions posées, cela reste l'esprit du concours.

Oral 2.

**Q4 : Quelle relation entre temps imparti et barème des quatre axes de questionnement ?**

[BH] : Il n'y a aucune relation entre le temps imparti et le barème ... La présidence n'a pas imposé au jury un questionnement en « tiroir » ou selon un certain ordre (et cela sera maintenu l'an prochain). C'est un entretien, le jury (qui a l'habitude) rebondit sur les réponses des candidats, donc il doit y avoir intégration des différents axes de questionnement. Ce qui est appelé scientifique est très variable en fonction des sujets, ce peut être des concepts de base, mais aussi des techniques si le sujet s'y prête ou des démarches ... Cela implique la nécessité pour le candidat d'avoir beaucoup de réactivité afin de pouvoir passer d'un axe de questionnement à un autre. La présidence ne souhaite pas d'évolution dans cette organisation de l'interrogation. Ces quatre axes ont été définis pour s'assurer qu'ils seront abordés, mais sans obligation d'y consacrer un temps ou un ordre précis. Le jury, qui a l'habitude, sait équilibrer les différentes parties. En aucun cas, le temps imparti d'un axe ne dépassera 15 min.

**Q4 : Nuance entre « perspectives éducatives » et « appropriation des enjeux éducatifs » dans la grille ?**

Les perspectives éducatives sont centrées sur l'élève. On fait réfléchir le candidat sur la formation globale de l'élève, en langues, en éducation à la santé, sur le numérique ... (axe 3 / exemple : maîtrise du numérique par l'élève)

L'appropriation des enjeux éducatifs est centrée sur la connaissance du métier de l'enseignant, sur sa vision globale du système éducatif (axe 4 / exemple à propos du numérique : pourquoi un tel développement des TICE dans le système éducatif ? pourquoi va-t-on équiper les élèves de tablettes ? pourquoi donner des bases d'algorithmique ? pourquoi un tel intérêt dans la maîtrise de la langue ? - parce que PISA montre qu'il y a des problèmes à ce niveau en France, etc ...).

**Q : Est-il possible que le candidat exerce un esprit critique lors de l'oral 2 ?**

R : Le candidat n'a pas à critiquer la leçon, mais à argumenter, à montrer qu'il a compris pourquoi telle activité est proposée, car les sujets sont conçus comme des leçons qui « tiennent la route ». Il n'y a pas de piège dans les sujets. Cependant, si l'étudiant est capable de proposer autre chose qui soit pertinent, cela ne gêne pas le jury, et cela pourra être valorisé. Mais ce n'est pas l'objectif premier de l'épreuve.

**Q : Problème de l'égalité de traitement des candidats. Cas d'un candidat « bombardé de questions » suite à l'énerverment d'un jury, sans le temps de réfléchir tandis que d'autres candidats ont eu du temps pour répondre ...**

R : Un membre du jury doit garder sa maîtrise, mais selon les circonstances, il peut arriver qu'il perde patience. L'autre membre du jury doit en tenir compte, et tempérer éventuellement au moment de l'évaluation. Le président du jury peut arbitrer si les 2 membres du jury ne sont pas d'accord, ou s'ils ne savent pas comment évaluer un candidat qui a craqué.

**Q : Importance de fournir un objet réel plutôt qu'une photo dans l'oral 2 : est-ce envisageable ?**

[RC] : Ce n'est techniquement pas possible d'accorder (de proposer ?) plus de matériel concret (en particulier à l'oral 2), étant donné le nombre de candidats et le personnel technique disponible. ... Par contre, des aspects concrets sont évoqués dans tous les sujets d'oral 2 (matériel frais, manipulations, sorties sur le terrain). Il y a recours à des substituts du réel les plus proches possibles de la réalité. La banque de sujets type 2 va s'enrichir l'an prochain dans ce sens.

Approche naturaliste lors de l'oral 2 : Les documents des dossiers sont travaillés entre IPR et scientifiques pour mettre en œuvre cette attitude naturaliste. On fera évoluer les sujets l'an prochain dans ce sens ... Mais [RC] précise qu'il ne pourra y avoir beaucoup de matériel « réel » (mais des substituts) en raison de contraintes d'organisation liées au nombre de candidats.

**Q : regret, absence de sujets « zéro » dans le rapport comme les années précédentes.**

R : il y avait des sujets zéro dans le vademecum fourni l'an passé ... Ces sujets zéro restent bien valables pour la session à venir. Le vademecum va être mis à jour .

Questions diverses.

**Q : Composition du jury ?**

[BH] : La présidence fait le maximum pour constituer le jury (équilibre Biologistes/Géologues, IPR/formateurs, respect de la parité, équilibre entre académies, recrutement de didacticiens, etc ...). Pour cette session, il y aura le recrutement d'un spécialiste en histoire des sciences. Bien que non spécialistes de la didactique, certains membres du jury ont développé dans leur cursus des compétences dans ce domaine, « cachées derrière leurs titres ». Attention à ne pas résumer les gens à leur étiquette. Les jurys sont très équilibrés (seules 7 académies ne sont pas représentées actuellement). A signaler que la participation au jury nécessite un important engagement de disponibilité des postulants ...

**Q : Modalités de recrutement des membres du jury ?**

R : Le recrutement se fait sur la base des connaissances/compétences sur le terrain éducatif, parce que des membres de longue date ont travaillé avec eux. Les sollicitations (candidatures spontanées) sont possibles auprès de la présidence (avec argumentation de la motivation...).



**Q : Problème des membres du jury qui sont aussi formateurs dans leur université ?**

R : Les membres du jury ne doivent pas mélanger leur fonction de formateur et de membre du jury. Exemple de Rémi Cadet (vice-président) : il intervient en M1 dans les UE disciplinaires (physiologie, histoire des sciences), mais s'interdit d'intervenir en UE méthodologie et en UE préparation aux oraux.

**Q : Y a-t-il une « charte » d'engagement du membre du jury à ne pas faire passer des épreuves blanches ?**

R : Oui, il y a une charte, mais non écrite. C'est la même chose que pour un professeur de lycée qui conçoit un « vrai » sujet de bac et qui prépare ses élèves tout au long de l'année ... Il y a donc une règle éthique, mais la présidence du jury ne peut pas vérifier. Il n'y a toutefois pas d'interdiction formelle de former aux oraux tout en étant au jury.

**Q : Précisions sur les nouveaux thèmes approfondis au programme de la session 2016 ?**

R : Donner les deux nouveaux thèmes n'est pas possible actuellement. Le mois prochain, les doyens de l'IG des différentes disciplines seront sollicités pour définir les contenus pour la session 2016 (retour de leurs propositions au cours du 1<sup>er</sup> semestre 2015). Le jury ne peut transmettre avant validation par parution au BO, donc lors du 1<sup>er</sup> semestre 2015, probablement avant l'été mais pas avant. On reste sur l'idée d'un renouvellement d'1/4 des thèmes (2 thèmes sur 8) tous les ans ...

**Q : Y aura-t-il un programme détaillé du concours ?**

R : Non, il n'y en aura pas, il n'y a pas de changement à prévoir sur ce point. L'association de formateurs (l'AFPSVT) a fait un bon travail sur les huit premiers thèmes approfondis ...

**Q : Qu'en est-il des connaissances incontournables en didactique, EHS, ... ?**

[RC] : il est difficile d'enrichir la bibliothèque de l'oral 1 (la biblio est conçue pour vérifier des connaissances lors de la préparation des épreuves, pas pour se mettre à niveau lors des épreuves ...). De fait, les ouvrages de ce domaine introduits l'an passé n'ont pas été utilisés par les candidats. En outre, le budget d'acquisition d'ouvrages est très contraint et il y a difficulté pour obtenir un consensus entre les membres du jury dans le choix de ces ouvrages ...

[BH] la bibliothèque en didactique va s'enrichir peu à peu ... Ce qui est attendu n'est pas une connaissance de la didactique dans sa dimension recherche, mais, pour le candidat, « comment utiliser les résultats des recherches en didactique dans le fonctionnement de ma classe ». Par exemple, il est fait allusion au prochain ouvrage de C. Orange qui pointe le risque de commencer une séance d'enseignement par les « éducations à ... » (trop anthropocentré, trop culpabilisateur ...). Cf. corrigé de l'écrit 2. En histoire des sciences, il y a quelques incontournables. Cependant, les ouvrages du secondaire présentent l'essentiel de ce qu'on peut attendre dans ce domaine (tectonique des plaques, physiologie, évolution, ...). Ce qui compte pour un candidat, c'est de connaître les grands « sauts » conceptuels, techniques, ... dans l'histoire des sciences et de comprendre comment la science s'est construite.

**Q : Peut-on suggérer des achats d'ouvrages au jury ? Exemple : ouvrages sur la géothermie ? Le nouvel ouvrage généraliste Géosciences de Christian Robert ?**

R [BH] : oui, tout à fait. [RC] : pour certains sujets, il est envisageable de réaliser des dossiers, comme cela a été fait autrefois (exemple : dossier sur les biofilms ...).

*Q : Est-il possible de « faire le ménage » dans la bibliographie (enlever les livres anciens) ?*

[BH] : Oui, cela a déjà été fait et continuera à se faire. [RC] : Dans la salle de préparation, les nouveaux livres les plus utilisés sont mis en évidence ; les autres restent dans des cartons ...

**Q : Quel est le matériel indispensable pour un candidat lors de l'oral ?**

[RC] : une blouse (en cas d'oubli, le prêt est possible : non sanctionné), la trousse à dissection (recommandée, mais pas obligatoire), des transparents et des feutres à transparents.

Etant donné l'évolution des moyens de communication, [BH] propose l'interdiction d'utiliser des transparents dès la session 2015 ... Suite à de nombreux échanges avec les formateurs, le jury concède d'autoriser encore pour la session 2015 l'utilisation de ce support. Mais à partir de la session 2016, il faut se préparer à la disparition des transparents et du rétroprojecteur. Dans les concours internes de recrutement, on est déjà passé au « numérique ». Attention : « numérique » n'implique pas forcément usage d'un vidéoprojecteur ... Possibilité également d'utiliser une caméra qui projette un dessin ou une image, d'utiliser des logiciels d'acquisition d'images (Mesurim) ... Ce qui est en cause, c'est l'usage des transparents et du rétroprojecteur alors que tous les autres outils numériques de visualisation collective sont disponibles. [BH] : d'ailleurs, les enseignants du secondaire n'utilisent plus les transparents en classe. Un ordinateur sera disponible pour tous les candidats dès les 2 premières heures de préparation, avec une clé USB qui les suit en salle.

**Q : Y aura-t-il des TNI (tableaux numériques interactifs) au lycée Bergson ?**

R : Pas dans toutes les salles, donc ce n'est pas un matériel sur lequel il faudra compter ...

**Q : Problème d'une candidate actuellement PSTG en M2 qui souhaite obtenir un report de titularisation à la fin de l'année de stage pour préparer l'agrégation ...**

R : Pas de réponse définitive ... La présidence va se renseigner sur ce point et transmettre la réponse aux formateurs via l'afpsvt. [...]

Fin de la réunion vers 16h30.